



**TRANSFERT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE COOPERL -
MARQUE BERNEAU**

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

**PJ N°20 : TABLEAU DE REPARTITION GENERALE DES
PRESTATIONS ENTRE COOPERL ET SEMMARIS**

Légende

S = Travaux réalisés par la SEMMARIS à ses frais exclusifs
S/R = Travaux réalisés par la SEMMARIS et refacturés au preneur
C = Travaux réalisés par le preneur à ses frais exclusifs et sous sa responsabilité

	Ouvrages et installations techniques	Investissement	Remplacement		Entretien	Observation / nature de la prestation de base
		Travaux	Détérioration	Usure		
1	Voiries & Réseaux divers (V.R.D.)					
2	1/ Voiries					
3	Structure et traitement des chaussées	S	S/R	S	S	
4	Enrobés et bordures sur voiries non privatives	S	S/R	S	S	
5	Enrobés et bordures sur voiries privatives					Non concerné
6	Signalisation horizontale et verticale	S	S/R	S	S	Uniquement la signalisation réglementaire
7	Guide roues	S	S/R	S/R	C	En tube galvanisé scellé après carottage
8	Marquages au sol des places de stationnement (VLet PL), y compris place handicapé réglementaire	S	S	S	S	Tout autre complément, sur demande et à charge client
9						
10	2/ Réseaux extérieurs					
11	Caniveaux tampons, grilles sur accès en limite extérieur des bâtiments	S	S/R	S	C	Hors emprise des zones de circulation
12	Autres caniveaux, tampons et grille sur voies non privatives	S	S/R	S	S	Emprise des voiries + zones de circulation
13	Bacs de rétention des eaux pluviales y compris équipements	S	S	S	S	
14	Réseaux eaux pluviales et eaux usées (EU/EP)	S	S/R	S	S	
15	Traitement des eaux privatives de process / bac à graisse	S/R	C	C	C	Bac à graisse 2 m3, caniveaux à fente, siphons
16	Traitement des eaux pluviales des voiries	S	S/R	S	S	
17	Rétention des eaux d'extinction	S	S/R	S	S	
18	Réseau de défense incendie & poteaux	S	S/R	S	S	
19	Réseau d'alimentation PTT/EDF/Eau/Éclairage/ Chauffage/Fibre (avant comptage)	S	S/R	S	S	Réseaux de base
20						
21	3/ Aménagements paysagers					
22	Espace vert et plantations	S	S/R	S	S	
23	Mobilier urbain (bornes...)	S	S/R	S	S	
24	Clos couvert bâtiment					
25	1/ Gros œuvre					
26	Dallage sur terre plein avec forme de pente à -1 cm du niveau fini et SANS résine	S/R	C	C	C	1,5t/m ² uniformément réparti, 3T/m ² pontuel sur platine 200 mm x 200 mm. Conception et exécution des travaux sous responsabilité du client
27	Réservation pour encastrer dans la dalle	S/R	C	C	C	
28	Joint des sols des chambres froides / Joints de dilatation	S	C	C	C	
29	Fissures < 2 mm d'ouverture sol	S	C	C	C	
30	Peinture, résine ou carrelage des locaux privatifs SEMMARIS : locaux techniques	S	S	S	S	
31	Résine ou carrelage des locaux aménagés par concessionnaire	C	C	C	C	
32	Maçonnerie coupe feu	S	S/R	S	C	
33	Maçonnerie en élévation des locaux techniques	S	C	S	C	
34	Maçonnerie pour recloisonnements des locaux privatifs pour aménagement preneur	C	C	C	C	Cage d'escalier avec 1 seule porte d'accès au RdC
35	Collecteurs réseaux EUG sous dalle de l'atelier	S	C	C	C	
36	Siphons et compléments de réseaux EUG sous dalle de l'atelier	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client (réseau EU, caniveaux à fente ...). Conception et exécution des travaux sous responsabilité du client
37	Massif de fondation complémentaire pour reprise de charge de sol ponctuelle	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client avec dossier d'étude. Conception et exécution des travaux sous responsabilité du client
38	Décaissé pour chambre froide négative	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client. Conception et exécution des travaux sous responsabilité du client
39	Cordon chauffant pour chambre négative	C	C	C	C	
40	Réseaux EU Chambre froide et condensats	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client (réseau EU, caniveaux à fente ...)
41	Pose des siphons et caniveaux de sol dans dallage (Hors fourniture)	C	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client avec dossier d'étude. Conception et exécution des travaux sous responsabilité du client
42	Murs en maçonnerie Coupe-Feu 2H	S	S/R	S	C	Locaux techniques
43	Rampe en béton	S	S/R	S	C	
44	Banquettes béton	C	C	C	C	
45						
46	2/ Charpente					
47	Poteaux en béton armé	S	S/R	S	S	
48	Fermes et pannes y compris contreventement et ossature secondaire	S	S/R	S	S	
49	Chevêtres, hors supportage équipements privatifs	S	S/R	S	C	
50	Chevêtres ou supportage pour équipements techniques privatifs dans plénum	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client
51	Renfort charpente pour installation technique privatif	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client
52	Centrale Photovoltaïque (Installation et adaptation de l'existant)					Non concerné
53	Acrotères	S	S/R	S	C	Non concerné
54	Ossature supports des portes sectionnelles et des portes	S	S/R	S	C	
55						
56	3/ Couverture					
57	Couverture / étanchéité / Isolation dalle parking et toiture bureaux	S	S/R	S	S	Aucune intervention par le preneur sur la toiture des bureaux, accès interdit
58	Accès en toiture et garde corps	S	S/R	S	S	Aucun accès par le preneur hors maintenance
59	Réservations / fourreaux / crosses (de base)	S/R	C	C	C	Suivant plan et dossier d'autorisation de travaux du client (réseau EU, caniveaux à fente ...) et dans le cadre du planning d'exécution du bâtiment.
60	Ouvrage de franchissement extérieur en toiture	S	S/R	S	S	
61	Puits de Lumière/ Verrières/ Exutoires aération/ Serres / Voûtes éclairantes hors désenfumage	S	S/R	S	C	
62						
63	4/ Bardage					
64	Chéneaux/ réseaux et descente EP	S	S/R	S	S	
65	Bardages extérieurs	S	S/R	S	S	
66	Contre-bardage et couverture	S	S/R	S	S	
67	Façade en panneaux sandwichs (face extérieure)	S	S/R	S	S	
68	Façade en panneaux sandwichs (face intérieure)	S	S/R	S	C	
69	Grilles de ventilation	S	S/R	S	C	Suivant aménagement privatif et dossier d'autorisation de travaux
70						
71	5/ Désenfumage					
72	En toiture atelier y compris commande de désenfumage	S	S/R	S	C	Suivant réglementation ICPE 2221
73	Dans les escaliers encloués y compris commande désenfumage	S	C	C	C	
74	Dans les bureaux y compris commandes de désenfumage	S	C	C	C	
75	Adaptation des commandes de désenfumage des bureaux (aménagement preneur)	S	C	C	C	
76	Plafond des chambres froides positives	S	C	C	C	

Légende

S = Travaux réalisés par la SEMMARIS à ses frais exclusifs
S/R = Travaux réalisés par la SEMMARIS et refacturés au preneur
C = Travaux réalisés par le preneur à ses frais exclusifs et sous sa responsabilité

	Ouvrages et installations techniques	Investissement	Remplacement		Entretien	Observation / nature de la prestation de base
		Travaux	Détérioration	Usure		
77	Vérifications périodiques	C	C	C	C	
78						
79	6/ Serrurerie					
80	Portes d'accès Bâtiment	S	S/R	S	C	
81	Portes CF asservies ou non asservies	S	S/R	S	C	Maintenance annuelle des portes coulissantes à la charge du preneur
82	Serrureries métalleries diverses (grilles anti intrusion)	C	C	C	C	
83	Serrureries métalleries diverses (grilles et bornes) - locaux privatifs SEMMARIS	S	S/R	S	S	
84	Portes des locaux techniques	S	S/R	S	S	
85	Portes de secours	S	S/R	S	C	
86	Portes à levage rapide intérieur	C	C	C	C	
87	Portes sectionnelles extérieures	S	S/R	S	C	Quantités complémentaires suivants dossier de demande de travaux
88	Portes sectionnelles intérieures	S	C	C	C	Suivant plan commercial
89	Escalier d'accès au comble et aux bureaux	S	S/R	S	C	
90	Cheminement principal technique plénum	S	S/R	S	C	Cheminement secondaire à charge client
91	Ecrans de cantonnement	S	S/R	S	S	
92						
93	7/ Menuiseries extérieures					
94	Châssis vitrés des bureaux	S	S/R	S	C	Compléments de vitrages suivant dossier de demande de travaux
95	Stores intérieurs de châssis vitrés des bureaux	C	C	C	C	
96	Nettoyage des stores et du vitrage extérieur et intérieur				C	
97	Protection des châssis					Non concerné
98	Portes vitrées automatiques chez les grands accessoiristes	S	S/R	S	C	
99						
100	8/ Equipements des quais					
101	Quais niveleurs ou tables élévatrices des véhicules PL	S	C	S	C	2 quais en façade rue de la Bresse. Complément à charge client
102	Tables élévatrices des véhicules VUL	S	C	S	C	1 table élévatrice en façade rue de la Bresse. Complément à charge client. La rampe a été supprimée
103	Portes extérieures motorisées isothermes en façade ou sur quais	S	C	C	C	3 portes motorisées sur quai rue de la Bresse et 4 portes motorisées rue de l'Aubrac. Complément à charge client.
104	Portes sectionnelles motorisées isothermes intérieures et en complément	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
105	SAS d'étanchéité	S	C	C	C	Au droit des quais ou des tables élévatrices rue de la Bresse.
106	PC pour bibronnage ou rechargement	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
107	Eclairage intérieur des SAS des quais	S	C	C	C	Repris sur TGBT des concessionnaires
108						
109	Corps d'états secondaires					
110	1/ Cloisons isothermes					
111	Façade en panneaux sandwich (face intérieure)	S	S/R	S	C	Suivant plan commercial
112	Cloisons isothermes périphériques intérieures	S	C	C	C	Suivant plan commercial
113	Cloisons isothermes chambre froide négative ou autres pour aménagement privatif	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
114	Complément des cloisons isothermes intérieures	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
115	Faux-plafond pour chambre froide négative	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
116	Faux-plafond isotherme et tout cloisonnement	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
117	Portes isothermes des chambres froides négatives et positives assurant le clos et couvert	S	S/R	C	C	
118	Portes isothermes des chambres froides négatives et positives pour aménagement preneur	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
119	Banquettes de protection des panneaux isothermes	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
120	Banquettes de protection des panneaux isothermes complémentaires	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
121	Protection des panneaux isothermes (cornière et congé d'angle en partie haute)	S	C	C	C	
122	Aménagement de la chambre froide négative	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
123	Portes IS sur panneaux isothermes	S	S/R	S	C	Suivant plan commercial du 16/12/2016
124						
125	2/ Second œuvre / Aménagement					
126	Cloisonnement périphérique	S	C	C	C	Hors standard - choix et prise en charge du surcoût par le preneur
127	Cloisonnement intérieur (sanitaire)	S	C	C	C	Sanitaire en carreaux de plâtre hydrofuge / cloison vestiaires à charge preneur
128	Cloisonnement intérieur des bureaux en recoupement	C	C	C	C	Cloisons modulaire suivant dossier de demande de travaux
129	Faux plafond bureaux	S	C	C	C	Dalle 600x600 en standard. Autre choix , prise en charge du surcoût par le preneur
130	Habillage murs périphériques des bureaux	S	C	C	C	Standard en base. Autre choix , prise en charge du surcoût par le preneur
131	Portes et menuiseries bois y compris quincaillerie	S	C	C	C	Sanitaires uniquement
132	Portes et menuiseries bois y compris quincaillerie sur cloisons en complément	C	C	C	C	
133	Tablettes d'habillage sur les allèges	S	C	C	C	
134	Goulottes PVC en plinthes	S	C	C	C	2 compartiments
135	Mobilier de bureaux	C	C	C	C	
136	Revêtement de sol PVC pour les bureaux	C	C	C	C	Sol brut, prêt à recevoir un sol souple
137	Revêtement de sol carrelage grès cérame pour les sanitaires	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
138	Revêtement de sol carrelage grès cérame zone entrée/accueil et circulation verticale (escalier)	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
139	Revêtement des murs en faïence grès cérame pour les sanitaires	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
140	Peinture intérieure (couche d'apprêt uniquement) des bureaux	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
141	Peinture sur mur en maçonnerie	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
142	Revêtement intérieur des murs des locaux techniques	S	C	C	C	Hors standard - Choix et prise en charge du surcoût par le preneur
143						
144	Corps d'états techniques					
145	1/ Chauffage + chauffage supprimé de process					
146	Réseau principal de chauffage primaire pour chauffage des bureaux	S	S/R	S	S	Réseau unique du MIN
147	Sous-station de chauffage-installation primaire	S	S/R	S	S	
148	Sous-station de chauffage-installation secondaire	S	S/R	S	S	
149	Distribution de chaleur et appareil de diffusion selon preneur abonné ou non abonné	S	S/R	S	S	Radiateur en allège au R+1 en zone bureau et sanitaires - vestiaires / toute adaptation imposée par le cloisonnement à charge du preneur - hors process
150	2/ Ventilation					
151	Ventilation simple flux des sanitaires aménagés par la SEMMARIS	S	C	C	C	
152	Ventilation double flux zone bureaux	S	C	C	C	A adapter par le client en fonction de l'aménagement privatif.
153	Ventilation locaux aménagés par le preneur	C	C	C	C	Espace bureaux
154	Ventilation spécifique pour les locaux techniques SEMMARIS	S	S/R	S	S	

Légende

S = Travaux réalisés par la SEMMARIS à ses frais exclusifs
S/R = Travaux réalisés par la SEMMARIS et refacturés au preneur
C = Travaux réalisés par le preneur à ses frais exclusifs et sous sa responsabilité

	Ouvrages et installations techniques	Investissement	Remplacement		Entretien	Observation / nature de la prestation de base
		Travaux	Détérioration	Usure		
155	Ventilation spécifique pour les locaux techniques preneur	C	C	C	C	
156	Ventilation statique par grille basse et haute pour local de charge					Non concerné
157	Ventilation mécanique pour local chargeurs					Non concerné
158	Extraction simple dans sanitaires	S	C	C	C	
159						
160	3/ Climatisation					
161	Climatisation des bureaux et locaux sociaux	C	C	C	C	Sur boucle de distribution
162	Climatisation locaux techniques concessionnaires	C	C	C	C	Sur boucle de distribution
163						
164	4/ Froid industriel					
165	Comptage Frigories	S	S/R	S	S	Abonnement à souscrire auprès de la SEMMARIS
166	Production de froid et réseau de distribution primaire avec échangeur pour chambres froides positives.	S	S/R	S	S	
167	Unités intérieures pour chambres froides dont secondaire et condensats	C	C	C	C	
168	Bac de rétention si présence d'ammoniac	C	C	C	C	
169	Production de froid et réseaux primaires pour chambres froides négatives depuis échangeur sur boucle primaire.	C	C	C	C	En fonction du bilan de puissance, possibilité de condenser sur la boucle primaire. Solution à prévoir en priorité.
170	Report d'alarmes de température de chambres froides et horodatage	C	C	C	C	
171	Ossature et protection des éléments de production et de distribution de froid pour chambre négative	C	C	C	C	Si groupe de production indépendant sur place de parking
172						
173	5/ Plomberie					
174	Comptage EF, ECS/ECP	S	S/R	S	S	Abonnements à souscrire auprès de la SEMMARIS
175	Alimentation générale avant compteur	S	S/R	S	S	
176	Canalisation après comptage	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
177	Distribution intérieure avec 1 attente EF laissée par la SEMMARIS au RdC	S	C	S	C	Suivant plan commercial
178	Distribution intérieure EF/ECS/ECP depuis attente Semmaris	C	C	C	C	
179	Distribution sanitaires EF/ECS réalisées par la SEMMARIS	S	C	C	C	Suivant plan commercial
180	Equipements sanitaires de type standard	S	C	C	C	Suivant plan commercial
181	Alimentation et distribution d'eau chaude des sanitaires réalisés par la SEMMARIS	S	C	C	C	
182	Alimentation et point d'Eau Chaude Process en attente sur compteur dans le comble	S	C	C	C	
183	Alimentation en eau de chaque RIA	S	C	S	C	Complément si nécessaires à charge client pour obtenir N5/APSAD
184	Alimentation et point d'eau dans local de charge/déchets collectif et local équipement froid	S	S	S	S	
185	Siphons de sol à proximité de l'attente EF du RdC	S	C	C	C	
186						
187	Courants forts					
188	1/ Courant forts					
189	Construction ou modification réseau ERDF	S	S/R	S	S	
190	Maçonnerie poste HT	S	S/R	S	S	
191	Maçonnerie poste BT	S	S/R	S	S	
192	Appareillage HTA	S	S/R	S	S	
193	Point de livraison	S	S/R	S	S	Suivant bilan de puissance remis au 21/07/2017
194	Comptage	C	C	C	C	Abonnement à souscrire auprès d'un fournisseur
195	Tableau Général Basse Tension CLIENT avec 30 % de réserves d'espaces	S	C	C	C	Sans protection des lignes supplémentaires au TGBT
196	Distribution électrique (câbles et chemin des câbles ...)	S	C	C	C	Uniquement dans la circulation des bureaux toute modification à charge du preneur
197	Distribution intérieure (tableau divisionnaire ,PC, luminaires standards)	S	C	C	C	Pour être conforme au Code du Travail
198	Eclairage RdC	S	C	C	C	Luminaires étanches pour Emoyen = 300 lux à 1 m du sol. Commande d'allumage groupée.
199	Éclairage locaux techniques, locaux sociaux, sanitaires et bureaux	S	C	C	C	Luminaires 4 x 18 W ou luminaires étanches pour Emoye = 300 lux à 1 m du sol. Commandes groupées.
200	Adaptation appareillage et distribution électrique des locaux suite recloussage preneur	C	C	C	C	En cas de modification.
201	Distribution électrique en plinthe des bureaux	S	C	C	C	Suivant plan commercial
202	Prises de courants en plinthe des bureaux	S	C	C	C	Suivant plan commercial - 1 prise/5m ² de bureau
203	Prise de courant supplémentaire (y compris adaptation des TGBT et armoires)	C	C	C	C	
204	Prises de courants "ménage" hors plinthe (Sanitaire, locaux sociaux et locaux techniques)	S	C	C	C	1 prise dans sanitaires
205	Prises pour postes de charge	C	C	C	C	
206	Alimentation des équipements des quais niveleurs et portes sectionnelles	S	C	C	C	1 par porte sectionnelle
207	Alimentation de l'armoire électrique du local de production de froid	S	S	S	S	
208	Tableau général de sécurité	S	S/R	S	S	
209	Éclairage extérieur de voirie privatif	S	C	C	C	Alimenté sur TD privatif
210	Eclairage ambiance et de sécurité	S	C	C	C	
211	Eclairage public (parking et voirie)	S	S/R	S	S	
212	Vérification du Consuel ou bureau de contrôle	S				Uniquement pour les installations SEMMARIS
213	Vérification du Consuel ou bureau de contrôle (travaux preneurs)	C				Aménagement preneur
214	Abonnement électrique	C	C	C	C	A souscrire auprès d'un fournisseur d'énergie
215						
216	2/ Gestion technique du bâtiment					
217	Système de supervision complet	C	C	C	C	
218	Production autonome (groupe électrogène, onduleur)	C	C	C	C	
219	Enseignes	C	C	C	C	Sur autorisation des travaux et suivant le cahier des charges preneurs.
220						
221	Courants faibles					
222	1/ Informatique					
223	Réseau prises informatiques (Baies, platines de brassage, Hub, cordon de brassage)	C	C	C	C	
224	Pré câblage VDI	C	C	C	C	
225						
226	2/ Téléphonie cuivre					
227	Tête d'arrivée cuivre FT, raccordée sur un répartiteur CAD dans le local TELECOM	S	C	C	C	2 x 8 paires sur réglette en R+1.
228	Réseau de distribution horizontale jusqu'aux bureaux privatifs + prises téléphone	C	C	C	C	
229	Autocom, poste de téléphone, jarretière, interphone	C	C	C	C	
230	Relation avec opérateur téléphone	C	C	C	C	
231						
232	3/ Sonorisation					
233	Système de sonorisation (source, distribution, équipement de diffusion)	C	C	C	C	
234						
235	4/ Fibre OPTIQUE					
236	Tête d'arrivée sur répartiteur dans le local télécom	C	C	C	C	
237	Réseau de distribution horizontale jusqu'aux bureaux privatifs + prises téléphone	C	C	C	C	

Légende

S = Travaux réalisés par la SEMMARIS à ses frais exclusifs
S/R = Travaux réalisés par la SEMMARIS et refacturés au preneur
C = Travaux réalisés par le preneur à ses frais exclusifs et sous sa responsabilité

Ouvrages et installations techniques	Investissement	Remplacement		Entretien	Observation / nature de la prestation de base
	Travaux	Détérioration	Usure		
238					
239					
240					
1/ Système de Sécurité Incendie					
241	S	C	S	S	Contrat de maintenance / vérification semestriel et obligation d'intervention sous 48 h - Adaptation aux cloisonnements à la charge du preneur
242	S	C	C	C	
243	S	C	C	C	
244	S	C	C	C	Seulement selon travaux SEMMARIS
245	S	S	S	S	
246	S	S	S	S	
247	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
248	C	C	C	C	Suivant dossier de demande de travaux.
249					
250					
2/ RIA					
251	S	S/R	S	S	Au RDC uniquement - complément à charge preneur
252	S	S/R	S	S	Si nécessaire
253	S	C	S	C	
254				C	
255					
256					
3/ SPRINKLER					
257	S	S/R	S	S	
258	S	S/R	S	S	
259	S	S/R	S	S	Toute adaptation du sprinklage imposée par l'aménagement intérieur est à la charge du Client
260	S	S/R	S	S	
261	S	S/R	S	S	
262	C	C	C	C	
263	S	-	-	-	Hors N1 spécifique lié à l'aménagement qui est à la charge du client
264	-	-	-	S	
265					
266					
267					
268					
4/ Équipements divers					
269	S	S	S	S	
270	C	C	C	C	
271	C	C	C	C	Hors locaux SEMMARIS
272					
273					
Sûreté					
274	C	C	C	C	
275	C	C	C	C	
276					
277					
Signalétique					
278	C	C	C	C	
279	C	C	C	C	La définition sera à soumettre à l'approbation de la SEMMARIS
280					
281					
Divers					
282	C	C	C	C	
283	C	C	C	C	
284					
285					
Gestion des déchets					
286				S/R	Un contrat à signer avec la SEMMARIS hors origine animale
287				C	
288				S/R	
289					
290					
Déménagement					
291	C	C	C	C	
292	C	C	C	C	Doubles des clefs seront gardés par la SEMMARIS (Secteur)
293	S				Nettoyage de fin de travaux non alimentaires
294	C	C	C	C	
295					
296					
Équipement de process					
297	C	C	C	C	
298	C	C	C	C	
299	C	C	C	C	
300	C	C	C	C	
301	C	C	C	C	
302	C	C	C	C	

NB.

- Tout remplacement des équipements à charge de SEMMARIS est entrant dans le cadre de l'usure des matériels ne se fera que sur présentation d'un contrat de maintenance justifiant de l'entretien régulier de l'équipement par le preneur
- Tous travaux réalisés par le preneur devront faire l'objet d'une demande d'Autorisation de Travaux à la SEMMARIS
- Aucun travaux ne pourra commencer sans que l'autorisation n'ait été délivrée par la SEMMARIS
- Dès la phase APS, le preneur doit transmettre à la SEMMARIS les plans d'aménagement, les coupes ainsi que les documents d'études impactant les travaux de la SEMMARIS
- La SEMMARIS déposera le dossier ICPE pour les rubriques 1510/1511 ; les renseignements dépendants de ces rubriques et liés à l'activité du preneur sont à transmettre à la SEMMARIS avant le dépôt du PC